

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - Mairie de FONTENAY LES BRIIS (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21910243100018

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE DOURDAN

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : Budget Communal (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	23

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	24
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	25
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	29
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	30
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	31
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	33
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	34
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	35
A4 - Etat des provisions	36
A5 - Etalement des provisions	37
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	38
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	39
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	40
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	41
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	42
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	45
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	46
D2 - Arrêté et signatures	47

Accusé de réception en préfecture 091-219102431-20220415-2022_018-BF Date de télétransmission : 20/04/2022 Date de réception préfecture : 20/04/2022	46
	47

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus

Mairie de FONTENAY LES BRIIS - Budget Communal - BP - 2022

(art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20220415-2022_018-BF
Date de télétransmission : 20/04/2022
Date de réception préfecture : 20/04/2022

Code INSEE 91243	Mairie de FONTENAY LES BRIIS Budget Communal	BP 2022
----------------------------	---	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	2 216
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	25
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
1 883 325,00	2 100 409,00	840,39	815,72

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	880,49	0,00
2	Produit des impositions directes/population	577,53	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	888,29	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	533,12	0,00
5	Encours de dette/population	397,41	0,00
6	DGF/population	68,41	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	51,98 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	103,36 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	60,02 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	44,74 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20220415-2022_018-BF
Date de télétransmission : 20/04/2022
Date de réception préfecture : 20/04/2022

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20220415-2022_018-BF
Date de télétransmission : 20/04/2022
Date de réception préfecture : 20/04/2022

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V	O		
T	E		
E	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 268 450,00	1 968 450,00
	+	+	+
R	ESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 300 000,00
P	=	=	=
O	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	2 268 450,00	2 268 450,00
R			
T			
S			

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
E	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	1 083 794,21	911 382,12
	+	+	+
R	ESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	192 330,92	0,00
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 364 743,01
P	=	=	=
O	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	1 276 125,13	1 276 125,13
R			
T			
S			
	TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (3)	3 544 575,13	3 544 575,13

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20220415-2022_018-BF
Date de télétransmission : 20/04/2022
Date de réception préfecture : 20/04/2022

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	596 575,00	0,00	708 310,00	708 310,00	708 310,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	978 800,00	0,00	1 014 300,00	1 014 300,00	1 014 300,00
014	Atténuations de produits	45 750,00	0,00	50 150,00	50 150,00	50 150,00
65	Autres charges de gestion courante	122 820,00	0,00	139 570,00	139 570,00	139 570,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 743 945,00	0,00	1 912 330,00	1 912 330,00	1 912 330,00
66	Charges financières	19 407,71	0,00	18 964,15	18 964,15	18 964,15
67	Charges exceptionnelles	400,00	0,00	450,00	450,00	450,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		4 329,47	4 329,47	4 329,47
022	Dépenses imprévues	22 480,80		15 087,11	15 087,11	15 087,11
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 786 233,51	0,00	1 951 160,73	1 951 160,73	1 951 160,73
023	Virement à la section d'investissement (5)	260 000,00		308 953,64	308 953,64	308 953,64
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	8 335,63		8 335,63	8 335,63	8 335,63
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		268 335,63		317 289,27	317 289,27	317 289,27
TOTAL		2 054 569,14	0,00	2 268 450,00	2 268 450,00	2 268 450,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 268 450,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	40 000,00	0,00	24 000,00	24 000,00	24 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	186 650,00	0,00	259 600,00	259 600,00	259 600,00
73	Impôts et taxes	1 348 050,00	0,00	1 411 300,00	1 411 300,00	1 411 300,00
74	Dotations et participations	236 550,00	0,00	248 400,00	248 400,00	248 400,00
75	Autres produits de gestion courante	21 310,00	0,00	25 150,00	25 150,00	25 150,00
Total des recettes de gestion courante		1 832 560,00	0,00	1 968 450,00	1 968 450,00	1 968 450,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 833 060,00	0,00	1 968 450,00	1 968 450,00	1 968 450,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 833 060,00	0,00	1 968 450,00	1 968 450,00	1 968 450,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	300 000,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 268 450,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	317 289,27
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20220415-2022_018-BF
Date de télétransmission : 20/04/2022
Date de réception préfecture : 20/04/2022

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20220415-2022_018-BF
Date de télétransmission : 20/04/2022
Date de réception préfecture : 20/04/2022

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	39 550,00	29 629,80	16 500,00	16 500,00	46 129,80
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 030 646,41	162 701,12	967 558,00	967 558,00	1 130 259,12
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 070 196,41	192 330,92	989 058,00	989 058,00	1 181 388,92
10	Dotations, fonds divers et réserves	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	59 578,06	0,00	83 408,54	83 408,54	83 408,54
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	15 108,44		11 327,67	11 327,67	11 327,67
	Total des dépenses financières	74 886,50	0,00	94 736,21	94 736,21	94 736,21
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 145 082,91	192 330,92	1 083 794,21	1 083 794,21	1 276 125,13
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	1 145 082,91	192 330,92	1 083 794,21	1 083 794,21	1 276 125,13

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**1 276 125,13****RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	172 495,00	0,00	171 100,00	171 100,00	171 100,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	351 000,00	0,00	147 000,00	147 000,00	147 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	523 495,00	0,00	318 100,00	318 100,00	318 100,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	115 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	100 000,00	0,00	185 992,85	185 992,85	185 992,85
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	215 000,00	0,00	275 992,85	275 992,85	275 992,85
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	738 495,00	0,00	594 092,85	594 092,85	594 092,85
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	260 000,00		308 953,64	308 953,64	308 953,64
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	8 335,63		8 335,63	8 335,63	8 335,63
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
8 335,63 102431-208 235,63 12_018-BF
Date de télétransmission : 20/04/2022
Date de réception en préfecture : 20/04/2022

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	Total des recettes d'ordre d'investissement	268 335,63		317 289,27	317 289,27	317 289,27
	TOTAL	1 006 830,63	0,00	911 382,12	911 382,12	911 382,12

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	364 743,01
--	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 276 125,13
---	--------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	317 289,27
--	------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20220415-2022_018-BF
Date de télétransmission : 20/04/2022
Date de réception préfecture : 20/04/2022

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	708 310,00		708 310,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 014 300,00		1 014 300,00
014	Atténuations de produits	50 150,00		50 150,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	139 570,00		139 570,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	18 964,15	0,00	18 964,15
67	Charges exceptionnelles	450,00	0,00	450,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	4 329,47	8 335,63	12 665,10
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	15 087,11		15 087,11
023	Virement à la section d'investissement		308 953,64	308 953,64
Dépenses de fonctionnement – Total		1 951 160,73	317 289,27	2 268 450,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 268 450,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	83 408,54	0,00	83 408,54
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	46 129,80	0,00	46 129,80
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 130 259,12	0,00	1 130 259,12
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	5 000,00	0,00	5 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	11 327,67		11 327,67
Dépenses d'investissement – Total		1 276 125,13	0,00	1 276 125,13

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 276 125,13
---	---------------------

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20220415-2022_018-BF
Date de télétransmission : 20/04/2022
Date de réception préfecture : 20/04/2022

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20220415-2022_018-BF
Date de télétransmission : 20/04/2022
Date de réception préfecture : 20/04/2022

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	24 000,00		24 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	259 600,00		259 600,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 411 300,00		1 411 300,00
74	Dotations et participations	248 400,00		248 400,00
75	Autres produits de gestion courante	25 150,00	0,00	25 150,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 968 450,00	0,00	1 968 450,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	300 000,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 268 450,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	90 000,00	0,00	90 000,00
13	Subventions d'investissement	171 100,00	0,00	171 100,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	147 000,00	0,00	147 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		6 005,91	6 005,91
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		2 329,72	2 329,72
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		308 953,64	308 953,64
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		408 100,00	317 289,27	725 389,27

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	364 743,01
--	-------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	185 992,85
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 276 125,13
---	---------------------

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20220415-2022_018-BF
Date de télétransmission : 20/04/2022
Date de réception préfecture : 20/04/2022

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20220415-2022_018-BF
Date de télétransmission : 20/04/2022
Date de réception préfecture : 20/04/2022

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	596 575,00	708 310,00	708 310,00
6042	Achats prestat* services (hors terrains)	75 000,00	85 000,00	85 000,00
60611	Eau et assainissement	7 050,00	4 700,00	4 700,00
60612	Energie - Electricité	84 300,00	96 100,00	96 100,00
60622	Carburants	5 000,00	6 250,00	6 250,00
60623	Alimentation	1 700,00	2 350,00	2 350,00
60624	Produits de traitement	200,00	450,00	450,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 300,00	1 700,00	1 700,00
60631	Fournitures d'entretien	9 000,00	15 310,00	15 310,00
60632	Fournitures de petit équipement	8 550,00	11 850,00	11 850,00
60633	Fournitures de voirie	5 000,00	3 500,00	3 500,00
60636	Vêtements de travail	2 350,00	2 400,00	2 400,00
6064	Fournitures administratives	3 250,00	3 040,00	3 040,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	7 000,00	9 000,00	9 000,00
6067	Fournitures scolaires	9 400,00	12 400,00	12 400,00
6068	Autres matières et fournitures	14 000,00	9 700,00	9 700,00
611	Contrats de prestations de services	34 400,00	34 200,00	34 200,00
6132	Locations immobilières	0,00	1 500,00	1 500,00
6135	Locations mobilières	6 500,00	8 300,00	8 300,00
614	Charges locatives et de copropriété	3 100,00	3 100,00	3 100,00
61521	Entretien terrains	8 000,00	14 850,00	14 850,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	35 000,00	32 250,00	32 250,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	5 250,00	5 250,00
615231	Entretien, réparations voiries	41 000,00	74 350,00	74 350,00
615232	Entretien, réparations réseaux	10 500,00	25 000,00	25 000,00
61551	Entretien matériel roulant	6 500,00	6 500,00	6 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 500,00	2 000,00	2 000,00
6156	Maintenance	35 070,00	30 730,00	30 730,00
6161	Multirisques	2 160,00	1 800,00	1 800,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	5 200,00	5 400,00	5 400,00
6168	Autres primes d'assurance	3 550,00	4 500,00	4 500,00
617	Etudes et recherches	13 200,00	12 000,00	12 000,00
6182	Documentation générale et technique	650,00	550,00	550,00
6184	Versements à des organismes de formation	3 000,00	20 400,00	20 400,00
6188	Autres frais divers	800,00	9 300,00	9 300,00
6226	Honoraires	2 200,00	2 200,00	2 200,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	15 000,00	10 000,00	10 000,00
6228	Divers	7 850,00	6 000,00	6 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	13 000,00	16 950,00	16 950,00
6233	Foires et expositions	4 900,00	2 700,00	2 700,00
6236	Catalogues et imprimés	350,00	1 100,00	1 100,00
6237	Publications	3 500,00	3 900,00	3 900,00
6238	Divers	3 750,00	3 250,00	3 250,00
6247	Transports collectifs	46 500,00	51 500,00	51 500,00
6251	Voyages et déplacements	750,00	100,00	100,00
6256	Missions	435,00	750,00	750,00
6257	Réceptions	0,00	400,00	400,00
6261	Frais d'affranchissement	5 000,00	5 300,00	5 300,00
6262	Frais de télécommunications	15 320,00	14 430,00	14 430,00
627	Services bancaires et assimilés	550,00	950,00	950,00
6281	Concours divers (cotisations)	11 250,00	12 100,00	12 100,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	2 500,00	2 500,00	2 500,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	1 750,00	2 000,00	2 000,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	4 700,00	4 700,00	4 700,00
6288	Autres services extérieurs	6 540,00	5 150,00	5 150,00
63512	Taxes foncières	4 500,00	4 500,00	4 500,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	3 000,00	2 100,00	2 100,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	978 800,00	1 014 300,00	1 014 300,00
6218	Autre personnel extérieur	27 100,00	22 000,00	22 000,00
6331	Versement mobilité	9 200,00	9 350,00	9 350,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 000,00	2 000,00	2 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	9 500,00	9 450,00	9 450,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	3 000,00	2 500,00	2 500,00
6411	Personnel titulaire	493 500,00	502 700,00	502 700,00
6413	Personnel non titulaire	142 500,00	171 900,00	171 900,00
64168	Autres emplois d'insertion	18 700,00	18 700,00	18 700,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	115 000,00	114 700,00	114 700,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	125 000,00	125 000,00	125 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	7 500,00	8 600,00	8 600,00

Accusé de réception en préfecture
091-21910243-2022_018-BF
Date de télétransmission : 20/04/2022
Date de réception en préfecture : 20/04/2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6455	Cotisations pour assurance du personnel	21 600,00	22 000,00	22 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 500,00	2 800,00	2 800,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	1 200,00	1 200,00	1 200,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	1 400,00	1 400,00
014	Atténuations de produits	45 750,00	50 150,00	50 150,00
739211	Attributions de compensation	3 800,00	3 800,00	3 800,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	41 950,00	46 350,00	46 350,00
65	Autres charges de gestion courante	122 820,00	139 570,00	139 570,00
6518	Autres	5 200,00	6 700,00	6 700,00
6531	Indemnités	68 000,00	70 000,00	70 000,00
6533	Cotisations de retraite	3 000,00	3 300,00	3 300,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	7 000,00	7 150,00	7 150,00
6535	Formation	1 400,00	4 500,00	4 500,00
6536	Frais de représentation du maire	500,00	650,00	650,00
65372	Cotis. fonds financé alloc. fin mandat	150,00	150,00	150,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 900,00	1 500,00	1 500,00
6553	Service d'incendie	120,00	120,00	120,00
657358	Subv. fonct. Autres groupements	10 750,00	20 000,00	20 000,00
657361	Subv. fonct. Caisse des écoles	3 300,00	3 300,00	3 300,00
657362	Subv. fonct. CCAS	6 000,00	7 000,00	7 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	13 500,00	13 500,00	13 500,00
65888	Autres	1 000,00	1 700,00	1 700,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		1 743 945,00	1 912 330,00	1 912 330,00
66	Charges financières (b)	19 407,71	18 964,15	18 964,15
66111	Intérêts réglés à l'échéance	18 407,71	18 464,15	18 464,15
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	1 000,00	500,00	500,00
67	Charges exceptionnelles (c)	400,00	450,00	450,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	400,00	450,00	450,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	4 329,47	4 329,47
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	4 329,47	4 329,47
022	Dépenses imprévues (e)	22 480,80	15 087,11	15 087,11
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		1 786 233,51	1 951 160,73	1 951 160,73
023	Virement à la section d'investissement	260 000,00	308 953,64	308 953,64
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	8 335,63	8 335,63	8 335,63
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	6 005,91	6 005,91	6 005,91
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	2 329,72	2 329,72	2 329,72
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		268 335,63	317 289,27	317 289,27
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		268 335,63	317 289,27	317 289,27
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 054 569,14	2 268 450,00	2 268 450,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 268 450,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20220415-2022_018-BF
Date de télétransmission : 20/04/2022
Date de réception préfecture : 20/04/2022

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20220415-2022_018-BF
Date de télétransmission : 20/04/2022
Date de réception préfecture : 20/04/2022

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	40 000,00	24 000,00	24 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	40 000,00	24 000,00	24 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	186 650,00	259 600,00	259 600,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	2 000,00	2 500,00	2 500,00
70312	Redevances funéraires	2 200,00	2 200,00	2 200,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	5 250,00	4 500,00	4 500,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	1 000,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	126 500,00	189 700,00	189 700,00
70688	Autres prestations de services	4 000,00	4 300,00	4 300,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	8 000,00	13 000,00	13 000,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	37 700,00	43 400,00	43 400,00
73	Impôts et taxes	1 348 050,00	1 411 300,00	1 411 300,00
73111	Impôts directs locaux	1 213 900,00	1 279 800,00	1 279 800,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	2 000,00	3 000,00	3 000,00
73224	Fonds départ DMTO pour com de - 5000 hab	0,00	110 000,00	110 000,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	1 600,00	18 000,00	18 000,00
7353	Redevance des mines	550,00	500,00	500,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	130 000,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	236 550,00	248 400,00	248 400,00
7411	Dotation forfaitaire	125 200,00	122 000,00	122 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	28 000,00	29 000,00	29 000,00
74127	Dotation nationale de péréquation	700,00	600,00	600,00
744	FCTVA	7 700,00	9 000,00	9 000,00
745	Dotation spéciale instituteurs	2 800,00	2 800,00	2 800,00
74718	Autres participations Etat	8 400,00	18 100,00	18 100,00
7478	Participat° Autres organismes	1 500,00	1 500,00	1 500,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	21 700,00	21 700,00	21 700,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	3 650,00	4 200,00	4 200,00
7488	Autres attributions et participations	36 900,00	39 500,00	39 500,00
75	Autres produits de gestion courante	21 310,00	25 150,00	25 150,00
752	Revenus des immeubles	19 600,00	23 400,00	23 400,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	150,00	200,00	200,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	1 560,00	1 550,00	1 550,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		1 832 560,00	1 968 450,00	1 968 450,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	500,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	500,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 833 060,00	1 968 450,00	1 968 450,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 833 060,00	1 968 450,00	1 968 450,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	300 000,00
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 268 450,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

Accusé de réception en préfecture
 091-21910243 / 20220415-2022_018-BF
 Date de télétransmission : 20/04/2022
 Date de réception en préfecture : 20/04/2022

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20220415-2022_018-BF
Date de télétransmission : 20/04/2022
Date de réception préfecture : 20/04/2022

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	39 550,00	16 500,00	16 500,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	34 050,00	7 000,00	7 000,00
2051	Concessions, droits similaires	5 500,00	9 500,00	9 500,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 030 646,41	967 558,00	967 558,00
2111	Terrains nus	15 000,00	49 800,00	49 800,00
2116	Cimetières	6 500,00	6 700,00	6 700,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	13 500,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	16 800,00	36 800,00	36 800,00
21311	Hôtel de ville	10 000,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	328 050,00	310 400,00	310 400,00
21318	Autres bâtiments publics	154 000,00	113 500,00	113 500,00
2135	Installations générales, agencements	85 300,00	67 750,00	67 750,00
2152	Installations de voirie	248 756,56	294 366,00	294 366,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	4 000,00	6 370,00	6 370,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	7 039,85	3 000,00	3 000,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	32 200,00	31 000,00	31 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	20 900,00	6 700,00	6 700,00
2184	Mobilier	3 950,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	84 650,00	41 172,00	41 172,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	5 000,00	5 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	5 000,00	5 000,00
Total des dépenses d'équipement		1 070 196,41	989 058,00	989 058,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	200,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	200,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	59 578,06	83 408,54	83 408,54
1641	Emprunts en euros	59 578,06	83 408,54	83 408,54
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	15 108,44	11 327,67	11 327,67
Total des dépenses financières		74 886,50	94 736,21	94 736,21
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 145 082,91	1 083 794,21	1 083 794,21
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 145 082,91	1 083 794,21	1 083 794,21

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	192 330,92
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 276 125,13
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20220415-2022_018-BF
Date de télétransmission : 20/04/2022
Date de réception préfecture : 20/04/2022

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20220415-2022_018-BF
Date de télétransmission : 20/04/2022
Date de réception préfecture : 20/04/2022

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	172 495,00	171 100,00	171 100,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	12 400,00	12 400,00
1322	Subv. non transf. Régions	125 934,00	32 900,00	32 900,00
1323	Subv. non transf. Départements	33 300,00	9 500,00	9 500,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	0,00	4 000,00	4 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	1 346,00	6 500,00	6 500,00
1341	D.E.T.R. non transférable	11 915,00	105 800,00	105 800,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	351 000,00	147 000,00	147 000,00
1641	Emprunts en euros	351 000,00	147 000,00	147 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		523 495,00	318 100,00	318 100,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	215 000,00	275 992,85	275 992,85
10222	FCTVA	75 000,00	51 000,00	51 000,00
10226	Taxe d'aménagement	40 000,00	39 000,00	39 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	100 000,00	185 992,85	185 992,85
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		215 000,00	275 992,85	275 992,85
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		738 495,00	594 092,85	594 092,85
021	Virement de la sect° de fonctionnement	260 000,00	308 953,64	308 953,64
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	8 335,63	8 335,63	8 335,63
28031	Frais d'études	6 005,91	6 005,91	6 005,91
4817	Pénalités de renégociation de la dette	2 329,72	2 329,72	2 329,72
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		268 335,63	317 289,27	317 289,27
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		268 335,63	317 289,27	317 289,27
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 006 830,63	911 382,12	911 382,12

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	364 743,01
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 276 125,13
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Date de réception en préfecture
091-219102431-20220415-2022_018-BF
Date de télétransmission : 20/04/2022
Date de réception préfecture : 20/04/2022

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20220415-2022_018-BF
Date de télétransmission : 20/04/2022
Date de réception préfecture : 20/04/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20220415-2022_018-BF
Date de télétransmission : 20/04/2022
Date de réception préfecture : 20/04/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 361 230,02									
1641 Emprunts en euros (total)					1 361 230,02									
0071417	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	29/01/2010	01/03/2010	01/03/2010	220 889,29	F		3,690	6,603		T	P		A-1
1209535	CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	03/01/2012	20/01/2012	01/02/2012	250 000,00	F		4,510	4,517		A	X Echéance constante		A-1
209766G	CAISSE D'EPARGNE D'ILE DE FRANCE	19/11/2021	02/12/2021	15/03/2022	350 000,00	F		0,660	0,660		T	X Echéance constante		A-1
A75100Q9	CAISSE D'EPARGNE D'ILE DE FRANCE	19/07/2010	26/07/2010	15/01/2011	540 340,73	F		3,410	3,410		T	C		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20220415-2022_018-BF
Date de transmission : 20/04/2022
Date de réception préfecture : 20/04/2022

Mairie de FONTENAY LES BRIIS - Budget Communal - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 361 230,02									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20220415-2022_018-BF
Date de télétransmission : 20/04/2022
Date de réception préfecture : 20/04/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		793 153,51					83 408,54	18 464,15	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		793 153,51					83 408,54	18 464,15	0,00	0,00
0071417		0,00	A-1	79 889,14	4,42	F		6,603	16 242,41	2 762,72	0,00	0,00
1209535		0,00	A-1	120 111,08	5,08	F		4,517	17 877,45	5 417,01	0,00	0,00
209766G		0,00	A-1	350 000,00	14,92	F		0,660	22 271,64	2 338,38	0,00	0,00
A75100Q9		0,00	A-1	243 153,29	8,75	F		3,410	27 017,04	7 946,04	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20220415-2022_018-BF
Date de télétransmission : 20/04/2022
Date de réception préfecture : 20/04/2022

Mairie de FONTENAY LES BRIIS - Budget Communal - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		793 153,51					83 408,54	18 464,15	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20220415-2022_018-BF
Date de télétransmission : 20/04/2022
Date de réception préfecture : 20/04/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20220415-2022_018-BF
Date de télétransmission : 20/04/2022
Date de réception préfecture : 20/04/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	4	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	793 153,51	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20220415-2022_018-BF
Date de télétransmission : 20/04/2022
Date de réception préfecture : 20/04/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20220415-2022_018-BF
Date de télétransmission : 20/04/2022
Date de réception préfecture : 20/04/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20220415-2022_018-BF
Date de télétransmission : 20/04/2022
Date de réception préfecture : 20/04/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20220415-2022_018-BF
Date de télétransmission : 20/04/2022
Date de réception préfecture : 20/04/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
		0	01/01/2000

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20220415-2022_018-BF
Date de télétransmission : 20/04/2022
Date de réception préfecture : 20/04/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	4 329,47		0,00	4 329,47	0,00	4 329,47
État des restes à recouvrer au 31/12/2021	4 329,47	30/03/2022	0,00	4 329,47	0,00	4 329,47
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	4 329,47		0,00	4 329,47	0,00	4 329,47

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20220415-2022_018-BF
Date de télétransmission : 20/04/2022
Date de réception préfecture : 20/04/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20220415-2022_018-BF
Date de télétransmission : 20/04/2022
Date de réception préfecture : 20/04/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		94 736,21	I 94 736,21
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		83 408,54	83 408,54
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	83 408,54	83 408,54
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		11 327,67	11 327,67
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
020	Dépenses imprévues	11 327,67	11 327,67

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	94 736,21	192 330,92	0,00	287 067,13

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20220415-2022_018-BF
Date de télétransmission : 20/04/2022
Date de réception préfecture : 20/04/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		407 289,27	407 289,27
Ressources propres externes de l'année (a)		90 000,00	90 000,00
10222	FCTVA	51 000,00	51 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	39 000,00	39 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		317 289,27	317 289,27
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	6 005,91	6 005,91
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
4817	Pénalités de renégociation de la dette	2 329,72	2 329,72
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	308 953,64	308 953,64

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	407 289,27	0,00	364 743,01	185 992,85	958 025,13

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 287 067,13
Ressources propres disponibles	IV 958 025,13
Solde	V = IV – II (6) 670 958,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20220415-2022_018-BF
Date de télétransmission : 20/04/2022
Date de réception préfecture : 20/04/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				32 616,01	25 626,92	2 329,72	4 659,37
2019	Amort. transfert charges indemnité de rembt anticipé d'emprunts	14	15/07/2010	32 616,01	25 626,92	2 329,72	4 659,37

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20220415-2022_018-BF
Date de télétransmission : 20/04/2022
Date de réception préfecture : 20/04/2022

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
657361	2020-15	SUBVENTION - CAISSE DES ÉCOLES	CAISSE DES ECOLES DE FONTENAY	Etablissement de droit public	3 300,00
657362	2020-16	SUBVENTION - CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	CENTRE COMMUNAL ACTION SOCIALE	Etablissement de droit public	7 000,00
6574	2020-21	SUBVENTION - LES BIELLES DE FONTENAY	LES BIELLES DE FONTENAY	Association	100,00
6574	2020-02	SUBVENTION MJC	MJC LA GRANGE	Association	2 000,00
6574	2020-03	SUBVENTION ANCIENS COMBATTANTS	AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS	Association	250,00
6574	2020-08	SUBVENTION - COMITÉ DES FÊTES FLB	COMITE DES FÊTES DE FONTENAY LES BRIIS	Association	2 000,00
6574	2022-01	SUBVENTION - TEXAS COUNTRY	TEXAS COUNTRY 91	Association	1 000,00
6574	2020-09	SUBVENTION - CLUB OMNISPORT FONTENAY	CLUB OMNISPORT DE FONTENAY	Association	2 000,00
6574	2022-02	SUBVENTION - RETRAITE SPORTIVE LIMOURS	RETRAITE SPORTIVE REGION DE LIMOURS	Association	150,00
6574	2020-06	SUBVENTION - HOCKEY CLUB DU TREFLE	HOCKEY CLUB DU TREFLE	Association	1 300,00
6574	2020-14	SUBVENTION - THÉÂTRE DE BLIGNY	ASSOCIATION THEATRE DE BLIGNY ATB	Association	2 022,00
6574	2020-01	SUBVENTION - RÉSERVE 2022	COMMUNE DE FONTENAY LES BRIIS	Commune	2 678,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20220415-2022_018-BF
Date de télétransmission : 20/04/2022
Date de réception préfecture : 20/04/2022

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5,00	0,00	5,00	4,00	1,00	5,00
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif territorial	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif territorial	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Attaché principal	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Attaché territorial	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 1ère classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal 2ème classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		6,00	0,00	6,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint technique 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique territorial	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Agent de Maîtrise	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent Spécial principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint du patrimoine 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Assistant conservation principal 1ère classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Assistant conservation principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		5,00	0,00	5,00	3,00	1,00	4,00
Adjoint d'animation	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint d'animation	C	4,00	0,00	4,00	2,00	0,00	2,00
Animateur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

Accuse de réception en préfecture
09101102431-20220418 002 018-BF
Date de télétransmission : 20/04/2022
Date de réception préfecture : 20/04/2022

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Brigadier Chef Principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Gardien	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		20,00	0,00	20,00	16,00	2,00	18,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80

%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				44 508,60		
Adjoint administratif territorial	C	ADM		25 028,04	A A-3-1	CDD Remplacement
Adjoint d'animation	C	ANIM		19 480,56	A A-3-3-1°	CDD Absence cadre d'emploi
Agents occupant un emploi non permanent (7)				19 480,56		
Adjoint d'animation	C	ANIM		19 480,56	A A-3-3-1°	CDD Absence cadre d'emploi
TOTAL GENERAL				63 989,16		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Accusé de réception en préfecture
 091-219102431-20220415-2022_018-BF
 Date de télétransmission : 20/04/2022
 Date de réception préfecture : 20/04/2022

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LIMOURS - CCPL	01/01/2002	TFA	3 800,00
SYNDICAT SIPPAREC ENERGIES ET COMMUNICATIONS	13/01/2015	SFP	650,00
Autres organismes de regroupement			
PNR HAUTE VALLÉE DE CHEVREUSE	03/11/2011	SFP	10 980,40
SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE GAZ ET L'ÉLECTRICITÉ EN IDF	01/01/2016	SFP	550,00
SYNDICAT DE L'ORGE	01/01/2019	SFP	9 000,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20220415-2022_018-BF
Date de télétransmission : 20/04/2022
Date de réception préfecture : 20/04/2022

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	3 006 000,00	4,63	34,87	0,00	1 048 192,00	4,63
TFPNB	40 400,00	0,50	65,69	0,00	26 539,00	0,50
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	3 046 400,00	4,57			1 074 731,00	4,52

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20220415-2022_018-BF
Date de télétransmission : 20/04/2022
Date de réception préfecture : 20/04/2022

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 12

Nombre de suffrages exprimés : 19

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 08/04/2022

Présenté par Le Monsieur le Maire (1),

A Fontenay-lès-Briis, le 15/04/2022

Le Monsieur le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Fontenay-lès-Briis, le 15/04/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Madame Anne-Rose NORDBERG	
Madame Catherine DUPONT	
Madame Cécile MAINGONNAT	
Madame Emmanuelle DUVAL	
Madame Gaële JOAO	
Madame Géraldine MARCADE	
Madame Laurence JALABERT	
Madame Marjorie DELANGUE	
Madame Séverine ARTUS	
Madame Éleanore HENNOCQ	
Monsieur Emmanuel GOBLET	
Monsieur Francis FRAPIER	
Monsieur Jean-Paul JACQUET	
Monsieur Jérémie BRUNEL	
Monsieur Manuel CIPRES	
Monsieur Stéphane RABY	
Monsieur Thierry DEGIVRY	
Monsieur Thierry LAVAUD	
Monsieur Éric SCHMIDT	

Certifié exécutoire par Le Monsieur le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

Accusé de réception en préfecture
091-219102484-20220415-2022_018-BF
Date de réception en préfecture : 20/04/2022
Date de réception préfecture Fontenay-lès-Briis, le

- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
- (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20220415-2022_018-BF
Date de télétransmission : 20/04/2022
Date de réception préfecture : 20/04/2022